

gence des arcades orbitaires, lesquelles accusent une anormale obliquité, donne au front bas et fuyant une forme triangulaire (Pl. XVI, 20).

Les yeux, à fleur de tête, très écartés, sont de la forme caractéristique dite « en amande ». Le nez est légèrement busqué, la bouche large et bien dessinée ; le menton carré et nettement saillant (Pl. XVI, 21). La chevelure longue, séparée par une raie médiane, est composée de rangées de boucles courtes soigneusement étagées. Les boucles retombantes couvrent la plus grande partie de l'oreille, ne laissant apparaître que le lobe, chargé de lourds ornements. Le diadème est assujéti au moyen d'un bandeau partiellement orné de gros cabochons rectangulaires, séparés par de minces lamelles. De chaque côté de la tête, à l'endroit précis où s'arrête l'ornementation de cabochons, le bandeau forme deux nœuds bouffants ; derrière la tête, il est disposé en torsade ; ses deux extrémités étant adroitement ramenées contre cette torsade, forment une coque et retombent verticalement le long du dos, marquées d'un léger plissement (Pl. XV, 19). Le diadème est composé de triangles alternant avec des fleurs de lotus demi-épanouies, à cinq pétales visibles. Un décor de perles, disposé en arceaux, encadre les éléments constitutifs du diadème. Le torse puissant est revêtu d'une tunique sans revers, dégageant le cou. La partie inférieure de cette tunique est en grande partie dissimulée par la retombée de l'écharpe posée sur les bras du dieu. On aperçoit cependant la bordure de la tunique, laquelle consiste en un rang de perles. En fait, la coupe de cette tunique est identique à celle du vêtement que portent les deux acolytes ; la partie inférieure, de forme arrondie, est caractéristique. Les parures consistent en un collier composé de grosses perles, souligné d'un collier pendentif à double chaîne auquel est suspendu un reliquaire. De gros cabochons rectangulaires disposés sur une monture articulée sont placés verticalement et viennent se fixer sur la ceinture ; deux rangées de perles sont fixées de part et d'autre des cabochons, la bordure de perles, qui orne l'extrémité des manches de la tunique, et de lourds bracelets, complètent les somptueuses parures du dieu. La ceinture ornée de cabochons est placée au-dessous de la taille ; ses extrémités, disposées en forme de coque, viennent coulisser dans un anneau. L'écharpe repose, nous l'avons vu, sur les avant-bras, et recouvre le bas de la tunique. Les bottes rappellent d'assez près celles que portent actuellement les Usbeks et les Türkis de l'Asie Centrale. La botte proprement dite, de cuir souple, sans semelle, s'adapte à une chaussure que l'on doit enlever avant de pénétrer dans les appartements intérieurs. Dans le cas qui nous occupe, ces chaussures sont maintenues serrées sur le cou-de-pied à l'aide d'un ruban coulissant fixé au moyen d'une boucle à cabochon ; les deux extrémités du ruban retombant de part et d'autre de la chaussure. Il convient de noter qu'un rang de perles encercle la partie supérieure de la botte ; la même ornementation s'étend vertica-